

HANDICAP

L'école après l'autisme

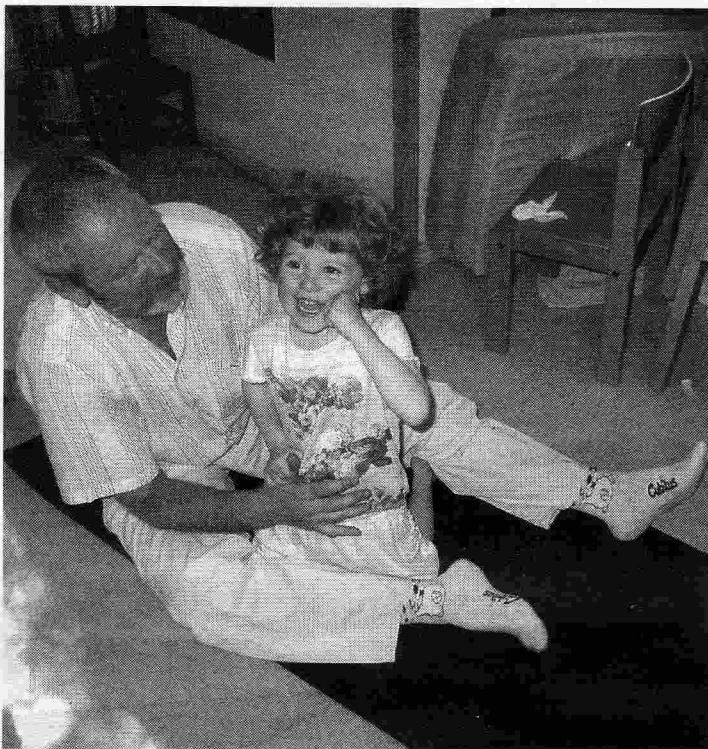
Les locaux du CAL Camus accueillent des enfants autistes stimulés par les psychologues et étudiants de Lille III selon la méthode A.B.A. Un traitement épatant grâce auquel deux enfants seront scolarisés en milieu ordinaire à la rentrée. Rencontre.

ISABELLE DUPONT > isabelle.dupont@nordeclair.fr

La scolarisation en milieu ordinaire... le long tunnel de l'autisme peut avoir une porte de sortie.

C'est ce que prouve l'association Pas à pas qui utilise la méthode A.B.A. (analyse comportementale) pour stimuler les enfants autistes ou handicapés. Un traitement unique en France, dispensé à Villeneuve d'Ascq grâce à la présence, à Lille III, du master d'analyse du comportement (*lire notre édition du 25 février*). Ce traitement révolutionnaire de l'autisme est mis en pratique à la crèche Bergamote et au CAL (centre d'animation et de loisirs) Camus où se retrouvent cinq enfants. 300 gamins sont sur liste d'attente. Victoire et Baptiste, deux enfants fréquentant ce lieu depuis un an, vont ainsi pouvoir intégrer un cursus scolaire normal, à l'école Prévert à la rentrée. « En octobre, à son entrée dans le centre, Victoire hurlait sans arrêt et ne parlait pas. Elle a dit ses premiers mots à Noël », raconte sa maman, Laurence Hallosserie, encore toute émue.

De Lyon à Villeneuve d'Ascq
Emmanuelle Bauzac, pour sa part, a quitté la région lyonnaise avec toute sa famille, pour venir s'installer à Villeneuve d'Ascq et ainsi faire bénéficier sa petite Eloïse de ce traitement unique en France. « Eloïse souffre du syndrome de Rett que l'on a longtemps confondu avec l'autisme. Elle est polyhandicapée moteur et mental ». Alors après avoir « testé » des tas de méthodes et de psychiatres, elle s'est tournée vers A.B.A qu'elle a découvert par internet. « On a choisi A.B.A parce qu'on a vu que c'était une méthode sérieuse, scientifique, que des études permettaient un certain recul et que des progrès considérables pou-



Eloïse, trois ans et demi, est polyhandicapée moteur et mental. Son traitement s'accompagne de séances de kinésithérapie.

ÉCLAIRAGE

Trois familles devant le tribunal

Même si bon nombre d'exercices sont assurés bénévolement par des étudiants de Lille III, A.B.A. a un certain coût pour les familles. Ainsi l'intervention d'un psychologue à domicile coûte 12 € de l'heure. Les familles ont également besoin d'un psychologue de référence. « On ne paie pas l'intégralité du travail. Les psychologues nous demandent un "petit" forfait de 250 € par mois », raconte Laurence Hallosserie. « En fait tout dépend de chaque cas ». La Maison départementale du handicap délivre bien une Allocation éducation enfants handicapés, avec une base forfaitaire et des compléments selon chaque cas, mais « les décisions prises n'ont rien à voir avec les problèmes de l'enfant. Par exemple, Eloïse qui est polyhandicapée n'a même pas droit à la carte de stationnement handicapé », déplore Emmanuelle Bauzac. Trois familles ont donc pris un avocat et déposé un recours devant le tribunal de Lille. Elles craignent cependant l'engorgement des tribunaux. « Les décisions sont valables deux ans pour le financement. Or on nous a parlé d'un délai de 30 mois avant de pouvoir comparaître », explique Laurence Hallosserie. « Mais on est déterminés ».

vaient être réalisés à condition de prendre en charge l'enfant précocement et de manière intensive ».

Malgré tout, beaucoup de médecins refusent, en France, de reconnaître cette méthode, parlent de dressage, de méthode trop contraignante. « Mais pour un enfant dit normal, c'est la même chose, on répète les mêmes gestes, les mêmes mots », fait remarquer Emmanuelle Bauzac.

Chaque enfant est entouré par une à deux étudiantes qui se relaient de 8h30 à 16h30. Le midi, ils mangent à la cantine avec les autres enfants et poursuivent leur apprentissage. Un programme précis est établi pour chaque enfant, tout est filmé, chaque geste est pensé. « Et on ne doit jamais s'arrêter. Même pendant les vacances. Un enfant qui souffre d'un cancer n'interrompt jamais ses traitements, pour eux, c'est pareil », martèle Laurence Hallosserie qui, elle aussi, a vécu bien des désillusions pour sa petite Victoire. « On a essayé deux fois de la scolariser avec un auxiliaire de vie. Une fois, il s'agissait d'un étudiant en mathématiques, il était très gentil, mais n'y connaissait rien, c'est normal. Ça a été l'enfer pour tout le monde ». Les deux jeunes femmes déplorent le manque de reconnaissance en France de la méthode largement utilisée en Angleterre ou aux États-Unis depuis 30 ans. « Si je prends mon cas, il nous faut juste deux années intensives pour que notre fille ait ensuite une vie normale, ça vaut le coup non ? ». ●

PATRIQUE

aba-france.com.

Tel : 06.66.24.04.33